



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le soussigné Frédéric Marcotte, directeur général et greffier-trésorier, qu'à la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Sources le dix-huit juin de l'an deux mille vingt-cinq (18 juin 2025), le règlement 289-2025 modifiant le règlement 264-2021 relatif à la délégation de pouvoirs du conseil au comité administratif de la MRC des Sources a été adopté.

Toute personne désirant prendre connaissance de ce règlement pourra le faire en s'adressant au bureau de la Municipalité régionale de comté des Sources ou sur son site Web <https://mrcdessources.com/> ou au bureau municipal de chacune des sept municipalités du territoire de la municipalité régionale de comté, et ce, durant les heures régulières de bureau.

DONNÉ à Val-des-Sources, ce dix-neuvième jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-cinq (19 juin 2025).

Frédéric Marcotte
Directeur général et greffier-trésorier